

Radio FOCH, une émission du 11 mai 2020
La reprise de l'école après le confinement

Journalistes : Elektra CORBY et Myriam TERGAU

Radio Foch : Bonjour ! Nous nous retrouvons aujourd'hui pour une nouvelle émission sur Collège FM ! Nous accueillons notre invitée, Madame Cherry, Professeur au Lycée Ste Charlotte pour parler du déconfinement et de la reprise scolaire. Bonjour Madame Cherry ; comment allez-vous ?

Madame Cherry : Bonjour, je vais bien ; merci de m'accueillir aujourd'hui dans votre émission !

Radio Foch : Savez-vous quand les lycéens pourront reprendre les cours ?

Madame Cherry : Il a finalement été décidé de rouvrir autant que possible les lycées avant l'été. Le protocole sanitaire étant très exigeant, les lycées ne pourront accueillir physiquement que peu d'élèves. Par exemple, notre lycée qui accueille habituellement 1500 élèves ne pourra en accueillir que 80 en même temps. Nous donnerons donc la priorité aux élèves qui n'ont pas ou peu donné signe de vie pendant le confinement. Par ailleurs, le Ministère de l'Éducation nationale a invité nos collègues des lycées professionnels à reprendre au plus vite contact avec un maximum de leurs élèves.

Radio Foch : Savez-vous ce qui va se passer pour les épreuves du bac ?

Mme Cherry : Toutes les épreuves écrites et orales du bac, y compris celles du bac français en 1^{ère}, sont annulées et remplacées par les notes des 1^{er} et 2^{ème} trimestres, ainsi que par les appréciations des professeurs. Le Ministère a estimé qu'il aurait été injuste de maintenir certaines de ces épreuves, alors que nos jeunes sont dans des situations très différentes : certains n'ont pas de matériel informatique et ne sont pas accompagnés par leurs parents ; d'autres ont d'excellentes conditions de travail à la maison...

Radio Foch : Merci pour ces explications !

JINGLE : là, là, là, radio Foch !!

Radio Foch : Passons à présent aux mesures sanitaires prises par le gouvernement pour éviter la propagation du virus dans les établissements scolaires. Sera-t-il obligatoire de porter un masque ?

Mme Cherry : Oui. Tout le monde, élèves, professeurs et personnel administratif, devra porter un masque en permanence. Par ailleurs, tout le monde devra respecter la distanciation sociale, c'est à dire que les tables seront séparées d'au moins mètre, un cheminement à sens unique pour éviter les croisements sera fléché, et les élèves devront se tenir à distance les uns des autres dans la cour de l'établissement.

Radio Foch : Les enfants seront-ils obligés de retourner à l'école ?

Mme Cherry : Non. Ce sont les parents qui décideront si leur enfant retourne ou pas à l'école. Comme nous sommes obligés de dédoubler les classes pour former des groupes de 10 à 15 élèves au maximum, chaque élève ne retournera que deux jours par semaine à l'école.

Radio Foch : Comment seront organisés les repas à la cantine ?

Mme Cherry : Il ne sera pas possible d'accueillir les enfants à la cantine. C'est pourquoi des repas froids servis en barquettes individuelles seront à manger dans les salles de classes, chaque élève restant à sa place.

Radio Foch : Concrètement, à quelle date les élèves vont pouvoir retourner à l'école ?

Mme Cherry : Pour les élémentaires, ce sont les CM2 qui rentreront les premiers, à partir du 14 mai, puis les CP à partir du 25 mai. Les CE1, CE2 et CM1 rentreront à partir du 2 juin. Les maternelles (petite, moyenne et grande sections) suivront à partir du 15 juin. Au collège, ce sont les 6^{ème} et 5^{ème} qui rentreront les premiers, à partir du 8 juin. Les 4^{ème} et les 3^{ème} les rejoindront à partir du 18 juin. Au Lycée, comme je vous le disais, nous n'accueillerons que les élèves prioritaires à partir du 8 juin. Les autres élèves ne retourneront pas au lycée avant l'été.

Radio Foch : Merci de votre témoignage ! Au plaisir de vous accueillir à nouveau sur notre antenne !

JINGLE : là, là, là, collègue FM !!